

À une période où les projets de tours et de barres commencent à se multiplier, l'équipe d'architectes privilégie une certaine qualité de vie : aucun bâtiment n'est en vis-à-vis d'un autre, les sols des parties communes sont en grès, on compte une baignoire dans chaque appartement, l'aire de jeux des enfants est isolée de la voirie...

La mise en location s'effectue entre juillet 1958 et mars 1959. En 1962, lors d'une enquête de satisfaction, 93 % des locataires se montrent entièrement satisfaits.

Pour cette réalisation, les architectes Lagneau-Weill-Dimitrijevic-Perrottet recevront l'Équerre d'Argent, un prix créé par la revue *l'Architecture française*.



**L'Archive de la Quinzaine<sup>1</sup> n°141**  
*Du lundi 16 novembre au samedi 28 novembre 2009*  
**261 logements aux Buffets**  
**(1956)**

**L'Archive de la Quinzaine n° 142**  
*Du lundi 30 novembre au samedi 12 décembre 2009 :*  
**Vue de Fontenay**  
**(années 1970)**

Les Archives municipales vous accueillent (le mardi de 13 h 30 à 18h 00  
/ Le mercredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 / le jeudi de 9h30 à 12 h 30  
/ Le vendredi de 9h30 à 12 30 ou sur rendez-vous).

David DESCATOIRE Tel. 01 41 13 21 12  
documentation@fontenay-aux-roses.fr  
<http://www.fontenay-aux-roses.fr>

(rubriques « Service des Archives municipales » et « Histoire »).

---

**L'actualité des Archives municipales**

Acquisition : Une carte-photo représentant quelques pensionnaires et une partie du personnel du Refuge Franco-Belge installé dans l'ancien collège Sainte-Barbe entre 1915-1919.

Le projet de construction de logements au lieu-dit les Buffets « démarre » en mai 1955. Le maire Maurice Dolivet justifie le choix de cet emplacement par ces mots : « *La nature du sol est excellente et la voie départementale qui la borde est pourvue de canalisations d'assainissement et d'eau indispensables* ».

L'enquête d'utilité publique se déroule en février 1956 et la cession de 38 des 40 parcelles (appartenant à de très anciens fontenaisiens : familles Bonnelais, Breton, Guiot, Pluchet, Ravaux, Venteclef notamment) se déroule à l'amiable. Le permis de construire est délivré le 18 juillet 1956.

Le projet comprend 261 logements (T 114) :

---

<sup>1</sup> Tous les quinze jours, les Archives municipales se proposent d'exposer, dans les vitrines du hall administratif de la Mairie, un document original concernant l'histoire de Fontenay. Un petit texte de présentation l'accompagne. L'ensemble forme *L'Archive de la Quinzaine*.

**SOCIETE CENTRALE IMMOBILIERE  
DE LA CAISSE DES DEPOTS  
S. C. I. C.**

Tél. : BAB. 39-75

56, Rue de Lille - PARIS VIII<sup>e</sup>

CONSTRUCTION D'UN GROUPE D'IMMEUBLES DE 261 LOGEMENTS  
H.L.M. CATÉGORIE "B" A FONTENAY-AUX-ROSES  
AU LIEU DIT "LES BUFFETS"



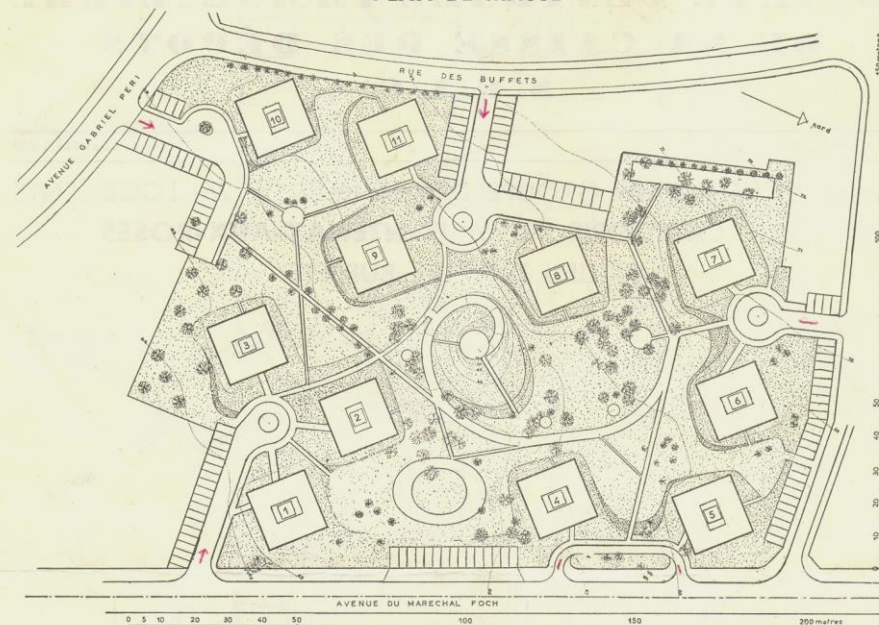
ARCHITECTES : G. LAGNEAU - M. WEILL - J. DIMITRIJEVIC - J. PERROTTET ENTREPRISE PILOTE : DORDONNAT & Cie

DÉBUT  
DES TRAVAUX :  
Octobre 1956

DATE PROBABLE D'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX :

1 <sup>ère</sup> Tranche Bâtiments 4, 5, 6, 7 et 8	.....	Juin 1958
2 <sup>e</sup> Tranche Bâtiments 1, 2, et 3	.....	Juillet 1958
3 <sup>e</sup> Tranche Bâtiments 9, 10, et 11	.....	Août 1958

**PLAN DE MASSE**



**ÉQUIPEMENT**

**EAU, GAZ, ÉLECTRICITÉ  
CHAUFFE-EAU A GAZ - CHAUFFE-BAIN ÉLECTRIQUE  
VIDE-ORDURES  
CHAUFFAGE CENTRAL : par radiateurs**

- OSSATURE** - Béton armé.  
**SOLS** - Grès cérame 10/10 dans espaces communs ;  
 Grès cérame 5/5 dans pièces d'eau ;  
 Parquet des Landes classe A dans les pièces de séjour ;  
 classe C dans les chambres et dégagement.
- ESCALIERS** - Acier et bois.  
**CLOISONS** - En agglos de ciment et briques creuses.  
**FAÇADES** - Sur ossature enduit mouchetés au ciment blanc remplissage en panneaux de bois bakélinés.  
**COUVERTURE** - Terrasse avec étanchéité multicouche.  
**MENUISERIES extérieures** - pré-dormant en profilé acier - dormant et châssis coulissant aluminium dans séjour allège en verre armé.  
 intérieures - huisseries métalliques - porte isoplane type RENITEX.  
**FERMETURE EXTÉRIEURE** - au rez-de-chaussée - volets à enroulement à lamelles bois.  
**INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES** - Appareillage type électro-sécurité encastré - Installation lumière dans toutes les pièces - Prise de courant dans cuisine, salles de séjour, chambres.  
**PEINTURES** - Dans espaces communs - Vernis sur lambrisage bois dans appartement ;  
 Salle de bains : peinture vernissée 1 couche sur enduit au rouleau ;  
 Séjour (murs) cuisine, W.C. : 2 couches peinture mate Astralatex ;  
 Chambres (murs) 1 couche peinture mate Astralatex ;  
 Plafonds séjour et chambre : badigeon à la colle ;  
 Huisseries, bâtis, portes : 2 couches huiles sur impression.